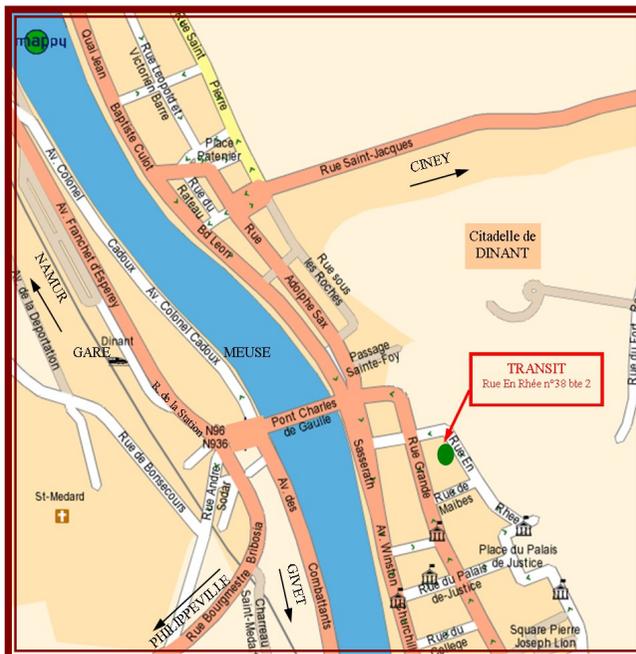


Notre équipe est indépendante des services de police et du tribunal même si elle travaille en collaboration avec le Juge de la Jeunesse et donc lui transmet régulièrement des rapports sur ta situation.

Néanmoins, nous te garantissons que les formateurs qui t'encadreront dans cette expérience sont tenus au secret professionnel et qu'en AUCUN CAS ils ne transmettront ni au juge de la Jeunesse, ni à tes parents, ni aux autres travailleurs sociaux de Transit des informations sur le contenu échangé lors de la formation.

Notre rôle consiste principalement à mettre en place la formation. Nous sommes cependant également disponibles pour tenter de résoudre avec toi et/ou tes parents d'autres problèmes que vous pourriez rencontrer.



Le Centre Transit se situe  
Rue En Rhée, 38 bte 2 à 5500 Dinant  
En face de la Maison de la Pataphonie

#### Direction

S. COPPOLA.

#### Secrétariat

LALOUX Jocelyne.

#### Equipe d'intervention

GOBERT Catherine,  
PIRSON Delphine,  
BOURLON Maxime,  
VANCAMELBECKE Hervé,  
VANDEPUT Cédric.

# Transit asbl

**S.A.R.E.**

Service d'Actions Restauratrices et Educatives

Rue en Rhée, 38 bte 2

5500 DINANT

Tél. : 082/22.51.46

Fax : 082/22.38.82

Tu as commis un ou plusieurs faits qualifiés "infractions" avant l'âge de 18 ans et le juge de la Jeunesse a pris à ton égard une mesure de FORMATION parmi les suivantes :

- formation relative à la sécurité routière pour des mineurs de moins de 16 ans ayant commis une ou plusieurs infractions de roulage ;
- formation relative à la gestion des assuétudes ;
- formation et sensibilisation aux conséquences des actes commis et leurs répercussions sur les victimes.

Cela signifie que tu seras amené à participer à une ou plusieurs journées de formation organisée(s), en groupe, à Transit.

## DEROULEMENT DE LA MESURE - FORMATION

Réception de l'ordonnance ou du jugement - Lecture du dossier au tribunal de la Famille et de la Jeunesse

1er entretien : faire connaissance - explication du déroulement de la mesure de formation

2<sup>ème</sup> entretien : avec le mineur  
avec la famille

Formation organisée à Transit

Evaluations finales

en groupe à l'issue de la dernière  
journée de formation

avec la famille

avec le mineur

Juge de la Jeunesse

Autres mesures

Procureur du Roi

Citation à l'audience au tribunal de la Famille  
et de la Jeunesse pour dédommagement

Classement sans suite = fermeture du  
dossier (pouvant être réouvert)

## Sensibilisation aux conséquences des actes commis et leur répercussion à l'égard des victimes

Il y a quelques temps, tu as rencontré un Juge de la Jeunesse suite à un fait qualifié infraction te concernant. Cette personne a trouvé juste que tu suives une formation en compagnie de notre service. Voici quelques lignes qui te permettront de comprendre où tu vas mettre les pieds.

Transit est un service **indépendant** de la justice et il est composé principalement de travailleurs sociaux. Il a pour objectif d'apporter une **réponse éducative** à certains comportements non conformes avec l'idée d'un vivre-ensemble. Dans ton intérêt, le Juge a donc estimé utile que nous puissions nous rencontrer.

Cette formation a pour objectif de **travailler ensemble**, avec d'autres jeunes, sur les faits qui ont été commis et leurs répercussions pour toi et pour les autres.

Durant **deux journées**, nous allons essayer de mieux nous connaître, de réfléchir à qui nous sommes, qui sont ces autres et comment nous interagissons pour vivre ensemble.

Nous sommes tous **différents**, nous avons des attentes et des désirs variés, nous avons parfois difficile à nous comprendre, nous pouvons **ne pas être d'accord sur ce qui est juste**. Pourtant, **nous ne pouvons pas nous passer les uns des autres**.

Nous te proposons donc de venir **expérimenter** ces situations, **les jouer, y réfléchir et les vivre avec les autres**.

Pourquoi cela ? Pour avoir plus de clés à ton trousseau ! Si demain, tu te trouves face à une situation où tu as l'impression d'être bloqué, tu auras peut-être désormais la clé pour en sortir en toute sérénité.

## Formation à la sécurité routière

Ce module vise à prévenir les comportements à risque et sensibiliser les jeunes aux dangers liés à la conduite d'un véhicule (vélo, cyclo, voiture, ...).

Durant une journée, il s'agit de responsabiliser les jeunes en tant qu'usagers de la route.

La journée de sensibilisation consiste en un échange avec les jeunes.

La formation est

- une sensibilisation où la contribution de chacun est nécessaire,
- un moment où l'on échange, on réfléchit,
- une préparation à la citoyenneté,
- une réparation à la collectivité,
- une occasion pour chacun d'évaluer ce qu'il a appris.

Différents supports sont utilisés durant cette journée :

- analyse de la presse régionale en matière d'accidents de la route (débats sur les causes et les conséquences des accidents),
- échanges et animations sur le thème de la prise de risques,
- analyse de textes et création d'une campagne de prévention routière,
- utilisation de supports vidéos relatifs à la sécurité routière et aux dangers liés

## Formation relative à la gestion des assuétudes.

Il s'agit d'une information et d'une sensibilisation, en groupe, dont la démarche se veut préventive dans une optique de promotion de la santé.

Nous privilégions une dynamique d'échanges et de participation des jeunes dans le respect de chacun. Il s'agit d'aider les jeunes à formuler leurs préoccupations et d'émettre un avis face aux autres.

L'objectif est d'éveiller une réflexion par rapport à la thématique des drogues et plus généralement des assuétudes.

Nous souhaitons créer un climat de confiance avec les jeunes et ouvrir le dialogue par rapport aux problématiques qu'ils rencontrent, les risques qu'ils encourent au travers d'une approche qui aborde les thèmes tant de la santé, que de la loi, la prise de risques, la culture, la société de consommation, ...

Différents supports sont utilisés (apports théoriques, vidéos, animations en groupe, réflexions individuelles ou collectives, ...) afin de valoriser les compétences des jeunes et leur esprit critique mais aussi d'envisager des alternatives à la consommation et ainsi réduire les risques qui en découlent.

Mots clés :

- Confidentialité
- Non jugement
- Ecoute/Echange
- Participation des jeunes
- Respect de chacun